

01

mars
2019
▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Roumanie

n° 12/2019

Création de l'alerte : 22 janv. 2019

Le régulateur des médias roumain impose une coupure d'antenne de 10 minutes à Realitatea TV

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté
des médias

AUTEUR : Index

Le Conseil national de l'audiovisuel (CNA), l'organisme de régulation des médias de Roumanie, a annoncé qu'il imposait une coupure d'antenne de 10 minutes à la chaîne de télévision privée Realitatea TV afin de la punir de ce qu'il avait qualifié de manquements dans la façon dont la chaîne d'information avait couvert la grande manifestation anti-gouvernement organisée à Bucarest le 10 août 2018. La suspension de la diffusion est entrée en vigueur pendant la période de grande écoute, le 17 janvier 2019 au soir. Selon la décision du CNA, le Conseil a décidé d'infliger cette sanction parce que son analyse de la couverture de la manifestation par Realitatea TV montrait que la chaîne avait manqué à son obligation "de veiller à ce que les téléspectateurs soient informés de manière objective en leur présentant les faits exacts". L'ONG roumaine Active Watch a accusé le régulateur roumain de faire deux poids deux mesures, soulignant que, lorsque les chaînes de télévision Antena 3 et România TV avaient été jugées coupables de manquements comparables, leur diffusion n'avait pas été suspendue.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES ▼


➔ Mapping Media Freedom report: "Romania: Media regulator imposes 10-minute blackout on Realitatea TV over coverage of anti-government protest"

RÉPONSES DE L'ÉTAT ▼



01 mars 2019 | Réponse des autorités roumaines (Conseil national de l'audiovisuel)

➔ Lettre du Conseil national de l'audiovisuel

 Traduction anglaise de la décision de sanction prise par le
Conseil national de l'audiovisuel roumain le 15 janvier 2019